

# L'ANALISI LINGUISTICA E LETTERARIA

FACOLTÀ DI LINGUE E LETTERATURE STRANIERE  
UNIVERSITÀ CATTOLICA DEL SACRO CUORE

1

ANNO XVI 2008

*SPECIAL ISSUE*

Proceedings of the IADA Workshop  
*Word Meaning in Argumentative Dialogue*

Homage to Sorin Stati

VOLUME 1

EDUCATT - UNIVERSITÀ CATTOLICA DEL SACRO CUORE

L'ANALISI  
LINGUISTICA E LETTERARIA

---

FACOLTÀ DI SCIENZE LINGUISTICHE  
E LETTERATURE STRANIERE

UNIVERSITÀ CATTOLICA DEL SACRO CUORE

ANNO XVI 2008

*SPECIAL ISSUE*

Proceedings of the IADA Workshop  
*Word Meaning in Argumentative Dialogue*

Homage to Sorin Stati

Milan 2008, 15-17 May

VOLUME 1

edited by G. Gobber, S. Cantarini, S. Cigada, M.C. Gatti & S. Gilardoni

L'ANALISI LINGUISTICA E LETTERARIA  
Facoltà di Scienze linguistiche e Letterature straniere  
Università Cattolica del Sacro Cuore  
Anno XVI - 1/2008  
ISSN 1122-1917

---

**Direzione**

GIUSEPPE BERNARDELLI  
LUISA CAMAIORA  
SERGIO CIGADA  
GIOVANNI GOBBER

**Comitato scientifico**

GIUSEPPE BERNARDELLI - LUISA CAMAIORA - BONA CAMBIAGHI - ARTURO CATTANEO  
SERGIO CIGADA - MARIA FRANCA FROLA - ENRICA GALAZZI - GIOVANNI GOBBER  
DANTE LIANO - MARGHERITA ULRYCH - MARISA VERNA - SERENA VITALE - MARIA TERESA  
ZANOLA

**Segreteria di redazione**

LAURA BALBIANI - GIULIANA BENEDELLI - ANNA BONOLA - GUIDO MILANESE  
MARIACRISTINA PEDRAZZINI - VITTORIA PRENCIPE - MARISA VERNA

Pubblicazione realizzata con il contributo PRIN - anno 2006

© 2009 EDUCatt - Ente per il Diritto allo Studio Universitario dell'Università Cattolica  
Largo Gemelli 1, 20123 Milano - tel. 02.72342235 - fax 02.80.53.215  
*e-mail:* editoriale.dsu@unicatt.it (*produzione*); librario.dsu@unicatt.it (*distribuzione*);  
*web:* www.unicatt.it/librario

*Redazione della Rivista:* redazione.all@unicatt.it - *web:* www.unicatt.it/librario/all

Questo volume è stato stampato nel mese di luglio 2009  
presso la Litografia Solari - Peschiera Borromeo (Milano)

## SENS LEXICAL ET PROCESSUS ARGUMENTATIFS: LE CAS DU CONNECTEUR FRANÇAIS *C'EST-À-DIRE* (*QUE*)

HÉLÈNE VASSILIADOU

### *Introduction*

Alors qu'une structure du type *X à cause de Y* signale explicitement qu'il s'agit d'une relation de cause à effet (ou l'inverse), il n'en va pas de même avec *X c'est-à-dire Y*. La seule chose qu'un locuteur ordinaire puisse spontanément comprendre de cette relation est que *Y est à dire à propos de X*. La plupart du temps, il peut lui associer également une valeur explicative. Or, *c'est-à-dire (que)* (ci-après *càd*), même s'il semble avoir un sens descriptif neutre, peut prendre des valeurs qui varient selon le type de contexte dans lequel il apparaît et le type de constituants qu'il relie (Vassiliadou 2004 et à par.). Dans cet article, nous essaierons de faire ressortir les valeurs de *càd* qui s'éloignent de la simple reformulation des contenus propositionnels et qui se rapprochent des valeurs argumentatives. Il est ainsi difficile de parler d'orientation argumentative pour un énoncé comme (1), car, selon les études qui portent sur l'argumentation dans le discours, un tel exemple ne présente pas d'«échelles» (Ducrot 1980) qui sont mises en rapport l'une avec l'autre comme c'est le cas de (2):

- (1) C'est une coccinelle, *c'est-à-dire* une bête à bon Dieu (Authier-Revuz 1987: 58).
- (2) Pierre travaille jour et nuit pour un salaire misérable, *c'est-à-dire* qu'il se fatigue pour rien.

Par ailleurs, en (1), on peut parler à l'instar d'Anscombe (1995) de blocage de l'utilisation de *X* en tant qu'argument pour *Y* à cause de la relation de synonymie entre *X* et *Y*. En revanche, plus la ressemblance entre *X* et *Y* est modérée, voire faible, plus le glissement vers la dissemblance peut avoir lieu, comme c'est le cas dans l'énoncé (2) où *càd Y* ne fournit qu'une conclusion parmi le nombre virtuellement infini de conclusions («*càd que* c'est un brave type» ou «*càd qu'*il doit avoir besoin d'argent» ou encore «*càd qu'*il a vraiment besoin de ce travail», etc.). En outre, *càd* exploite les deux *topoi* présentés en *X* (Carel et Ducrot 1999 & Norén 1999: 52-53):

- a) Il travaille jour et nuit, *donc* il se fatigue.
- b) Il travaille pour un salaire misérable, *donc* il se fatigue pour rien.

Dans le cadre de ce travail, nous porterons notre intérêt sur l'examen de quelques types d'argumentation (Stati 1990) signalés par *càd* (que ce soit uniquement grâce à ses instructions sémantiques ou grâce à la combinaison de son sens codé et communiqué). Chemin faisant, nous tâcherons de répondre à des questions comme par exemple: *est-ce*

*que càd* entre dans un schéma classique argumentatif du type «résolution d'un conflit»? ou encore dans quelle mesure ses traits sémantiques lui permettent (ou pas) d'intégrer des configurations causales directes telles que  $X \rightarrow \text{cause } Y$ ? (Bach 1996; Doury 2003; van Eemeren & Grootendorst 2004; Dascal *et al.* 2005). Notons enfin que notre analyse se situe à un niveau local ou micro-textuel et ne prend pas en considération un cadre de communication précis. Elle fait en revanche appel à un panel de théories sur l'argumentation et le discours en général et à leur impact sur l'emploi des marqueurs discursifs en particulier (cf., entre autres, Perelman et Olbrechts-Tyteca 1958; Plantin 1990; Bazzanella 1990; Rossari 2000; Stati 2002; Carston 2004; Walton 2004).

### 1. *Quel type d'argumentation pour c'est-à-dire?*

*Càd* entre dans une relation argumentative qui correspond globalement à trois grands types de cas:

- (a) Inférences, conclusions, abductions (§ 2);
- (b) Introduction d'un argument pour une conclusion à venir:
  - (3) (...) qu'ainsi la décision comportant déclaration d'utilité publique et modification du plan d'occupation des sols ne pouvait intervenir que par décret en Conseil d'Etat en application de l'article L. 11-5 du Code de l'expropriation; que le décret attaqué est intervenu le 22 juin 1980 *c'est-à-dire* dans le délai imparti en ce cas au gouvernement par les dispositions précitées de l'article L. 11-5 du même code; que, dans ces conditions, le comité de défense des expropriations des deux rives du Fémur n'est pas fondé à soutenir que le décret attaqué est intervenu après l'expiration du délai légal» (arrêt du Conseil d'Etat, Bourcier et Bruxelles 1995: 4).
- (c) Justification (ou *càd* au début d'une réponse):
  - (4) A: Ça te va Christine la semaine prochaine?  
B: *Càd que* la semaine prochaine je me fais opérer à l'épaule. (*càd* oral)

Dans tous les cas, les orientations argumentatives marquées par *càd* indiquent que le segment Y est un argument plus fort pour la conclusion visée et que X et Y sont co-orientés (Y ne constitue pas un contre-argument pour X). Il signale ainsi une implication (X entraîne l'acte Y) et indique qu'un acte est rendu possible (ou, pour reprendre les termes de Berrendonner 1983, X rend légitime, autorise l'énonciation de Y). Pour des raisons évidentes de place, nous n'examinerons ici que la première catégorie d'emplois argumentatifs de *càd*, celle qui va de la 'reprise' d'un implicite, d'une inférence jusqu'à l'établissement des liens abductifs entre une cause et un effet.

### 2. *Inférences, conclusions, abductions*

Dans cette triple configuration, il s'agit, selon Hybertie (1996), soit de présenter l'état des choses décrit dans l'énoncé introduit comme une conséquence de l'état des choses

décrit dans l'énoncé antérieur (§ 2.1), soit d'inférer un fait, non donné dans l'expérience de l'interlocuteur, d'un fait donné dans son expérience (§ 2.2), soit enfin d'introduire une conclusion présentée comme une conséquence logique des différents moments d'un raisonnement exposé antérieurement (§ 2.3). Il y a toutefois un fil conducteur qui unit ces opérations: *càd* introduit une forme d'inférence qui va des faits constatés vers une hypothèse explicative (Dendale et De Mulder 1996: 308). Ainsi, l'énoncé *càd Y* doit être compris soit comme une explication plausible de X implicite, soit comme une conclusion qui nécessite une construction mentale préalable.

## 2.1 *C'est-à-dire* introduit une conséquence factuelle

Les relations argumentatives instaurées peuvent être du type:

(5) Il y a des nuages, *c'est-à-dire* qu'il va pleuvoir.<sup>1</sup>

où c'est la connaissance du monde qui permet au locuteur de conclure qu'il va pleuvoir, ou du type:

(6) A: Ah, j'en ai marre. Tous les hommes sont des salauds.  
 B: *C'est-à-dire que* ton mari est un salaud aussi?  
 A: Lui le premier. (*càd* oral)

auquel cas argumenter peut aussi signifier démontrer la vérité d'une assertion *via* un syllogisme, un raisonnement logique: «le locuteur B est obligé de conclure que le mari de A est un salaud, puisque c'est un homme et que A a dit que tous les hommes sont des salauds». On observe que le discours (6) ci-dessus fait apparaître une prise en charge du locuteur, en ce qui concerne l'événement introduit par *càd*, plus forte que celle en (5). Cette différence dépend du type de raisonnement sur lequel s'appuie la relation exprimée ici par le connecteur *càd*. Par ailleurs, il n'est pas toujours aisé de «distinguer, au moins dans un premier temps, entre une identification faible, type récapitulation, et une différenciation, cas où [le connecteur] introduit une conclusion: est-ce qu'on résume en concluant, ou est-ce qu'on conclut en résumant?» (Hybertie 1996: 10). La comparaison entre (7) et (8), d'une part, et (9) d'autre part, va permettre de distinguer entre ces deux valeurs de la relation:

(7) Tu parles des chômeurs, *c'est-à-dire* / *donc* des demandeurs d'emploi.

(8) D'une part, vous avez beaucoup de diplômes, d'autre part votre travail est très intéressant. *C'est-à-dire que* / *donc* vous avez toutes vos chances d'être engagé.  
 (*càd* oral)

<sup>1</sup> Signalons qu'il s'agit ici d'un des rares exemples où nous pouvons enlever *càd* en gardant la relation argumentative intacte. Ce n'est pas *càd* qui crée la relation; il ne fait que l'expliciter.

En (7), *càd* établit une relation métadiscursive de type conclusif à la manière de *donc*<sup>2</sup> en faisant appel à une norme qui légitime le processus opéré. L'instruction donnée par les marqueurs est que les chômeurs sont potentiellement des demandeurs d'emploi<sup>3</sup> ce qui légitime leur mise en équivalence. Il s'agit donc bien d'une relation d'*identification*. En (8), le locuteur récapitule les raisons pour lesquelles le candidat a ses chances d'être embauché et présente sa conclusion avec *càd* (ou *donc*) comme l'inférence légitime de X; la conclusion est présentée comme une synthèse des états de choses X (cf. aussi Roulet *et al.* 1985: 149). En revanche, en (9) ci-dessous, *càd* marque une relation de cause à conséquence. Il ne s'agit plus d'une *équivalence* entre les termes mis en relation, mais d'une *différenciation* (Hybertie 1996: 13):

(9) Il n'est ni énarque, ni polytechnicien, *càd* qu'il apporte un peu d'air frais dans l'entreprise (Hybertie 1996: 14 sans *càd*)

Toutefois, l'assertion de Y est nécessairement légitimée, et cela permet, en outre, tous les coups de force argumentatifs, dont (9) constitue un bel exemple.

En somme, dans ce premier cas de figure, l'instruction de *càd* est de présenter la structure de consécution comme se fondant sur une relation plus générale, valant pour toute occurrence des relations prédicatives de X et Y, et de l'imposer de ce fait comme prise en charge par l'énonciation. Il ne s'agit pas cependant d'une spécificité de *càd*: l'effet visé dans les exemples examinés est d'imposer une conclusion subjective et/ou objective comme une vérité qui se tire nécessairement de la proposition précédente. *Càd* est compatible avec ce genre de raisonnement, car son instruction 'Y est à dire à propos de X' lui permet de présenter Y comme une conclusion légitime de X. En outre, le contexte, dans son ensemble, conduit à cette conclusion, indépendamment de la présence du marqueur.

## 2.2 L'emploi inférentiel

Ce deuxième emploi se distingue du précédent (même s'il n'est pas toujours aisé de distinguer entre l'un et l'autre de ces emplois) par le fait que *càd* intègre des opérations inférentielles qui consistent à remonter d'un fait donné dans l'expérience du locuteur à l'énonciation d'un autre, non donné. Ce type d'opération se fonde sur une connaissance du monde, en l'occurrence sur la connaissance des deux états de choses représentés dans les propositions mises en relation. Contrairement aux emplois où il marque l'énoncé d'une conséquence factuelle, il s'agit ici moins d'énoncer la conséquence d'un fait que d'énoncer la conclusion d'un raisonnement et de clore ainsi un mouvement discursif. Les exemples qui appartiennent alors à cette catégorie ne se laissent pas gloser par 'un

<sup>2</sup> Il est intéressant de noter que, dans ce type d'exemples, *donc* peut-être traité comme un marqueur de glose (Leroy 2005). Quelle est alors la frontière entre glose et argumentation? Il s'agit d'une question qui mériterait d'être creusée.

<sup>3</sup> On perçoit, toutefois, que dans cet exemple *donc* établit une relation argumentative plus forte que *càd*. D'ailleurs, l'impossibilité de *càd* dans certains enchaînements argumentatifs dans lesquels *donc* apparaît tient au fait que sa valeur fondamentale n'est pas de signaler une argumentation.

fait X entraîne un fait Y', mais plutôt par 'les idées X, Y... permettent de conclure Z' (Hybertie 1996). Dans ce cas, *càd* introduit une conclusion à partir de la reconstruction de deux prémisses implicites et la relation établie par ce marqueur prend une valeur d'identification. De ce fait, le marqueur conserve sa valeur métalinguistique, puisque c'est par l'identification construite par *càd* entre le terme X et le terme Y que Y peut être effectivement conçu comme explicitation ou commentaire de X. Ainsi, un énoncé comme (10) peut, en surface, prendre les allures d'une équivalence. Toutefois, après un examen attentif, nous nous rendons compte que le résultat final ne va pas de soi, mais qu'il découle d'un raisonnement implicite:

- (10) Au cours du week-end, la célèbre braderie de Lille a connu son succès habituel,  
*càd* immense (Charolles et Coltier 1986: 55)

Charolles et Coltier (1986: 55) considèrent que le sens de *habituel* est spécifié par *immense*, et « bien que la définition n'ait rien de canonique et qu'elle fasse l'objet d'une mise à distance ironique », elle pose l'identité entre X et Y. Les auteurs glosent l'exemple (10) comme suit: « À Lille, pour parler du succès de la braderie, *habituel* veut dire *immense* ». Ils rajoutent également que *càd* crée une relation d'équivalence de signification qui tend à se présenter comme ayant « une valeur conjoncturellement conventionnelle ». Il est vrai que ce qui est mis en relation, en surface, c'est « habituel *càd* immense ». Or, ce n'est pas 'habituel' qui est 'immense' et ce n'est en aucun cas le 'sens' de 'habituel' qui est spécifié. *Càd* entre dans un syllogisme que nous pouvons présenter comme suit:

- Nous avons une vérité générale qui est: « La braderie de Lille connaît habituellement le succès »;
- Ce succès est un succès immense;
- Cette année, la braderie de Lille a eu lieu et a connu son succès habituel;
- Ce succès est donc immense.

Nous pouvons illustrer ce syllogisme avec le schéma suivant:

Si X (braderie de Lille) → X (habituellement succès immense).

*Càd* nous oblige à reconstruire deux prémisses implicites et introduit la conclusion d'un raisonnement qui découle de ces deux prémisses reconstruites. En d'autres termes, *càd* construit une relation fondée sur une vérité, sur une connaissance qui peut être ou ne pas être partagée. Dans le cas contraire, on aurait une espèce de décrochement du type: 'La braderie de Lille a connu son succès habituel, *càd* nul'. On observe ainsi que *càd* entre dans une relation argumentative et marque en même temps une équivalence entre X et Y, d'où sa qualification de *métalinguistique*. La présence du marqueur signifie que l'énoncé introduit est le second terme d'une relation. Il faut préconstruire le premier terme et considérer le deuxième comme équivalent au premier. À la valeur d'identification peut s'adjoindre éventuellement une nuance conclusive et, dans ce cas, nous ne serions pas loin d'une fonction résumante.



Dans les exemples du type inférentiel, on observe également que *càd* (comme c'est le cas de *donc*) peut indiquer que le locuteur prend en charge l'énonciation de 'l'acte directeur'. Toutefois, *càd* se distingue de *donc* dans les cas où le locuteur indique qu'il se distance de l'acte qu'il reprend tout en prenant en charge l'acte directeur de l'énoncé:

- (11) Tu dis que Paul s'est marié? *C'est-à-dire que* ça m'étonne quand même qu'il ne nous ait pas invités. (*càd* oral)

Comme le notent Roulet *et al.* (1985: 149), *donc* n'est pas compatible avec un énoncé comme (11), car «ce sont des motifs indépendants du raisonnement de l'énonciateur qui légitiment le processus déductif opéré»: le locuteur considère que X n'est pas possible, car il aurait été informé, si Paul s'était marié. En revanche, *càd* peut prendre en charge le doute exprimé en X et signaler la raison pour laquelle le locuteur est étonné. *Càd* reprend, dans ce cas, la situation créée par l'énonciation de X, et légitime ainsi la production de Y et de l'acte illocutoire que réalise cette énonciation (Hybertie 1996: 30-32). Ainsi, *càd* peut introduire un segment Y qui renvoie à de l'implicite et gloser l'acte illocutoire latent en l'explicitant:

- (12) A: La poubelle est pleine.  
B: Oui, je sais je l'ai vu.  
A: *C'est-à-dire que* tu devais la vider. Mais enfin tu ne fais rien dans cette maison.

Dans cet exemple, *càd* explicite l'inférence que le locuteur B aurait dû tirer de l'énonciation de «la poubelle est pleine». En contexte monologique, on peut paraphraser par un marqueur davantage argumentatif, *donc*:

- (12') La poubelle est pleine. Il faut *donc* la vider.

Toutefois, si on passe en contexte dialogique, *donc* paraît moins naturel:

- (12'') A: La poubelle est pleine.  
B: Oui, je sais je l'ai vu.  
A: ? *Donc* tu devais la vider. Mais, enfin, tu ne fais rien dans cette maison.

Il apparaît clairement que *donc* suit un cheminement déductif du type *quand une poubelle est pleine, on la vide*. *Càd* en revanche reprend l'inférence de façon directe en l'explicitant et enchaîne sur le «non-dit» (Ducrot *et al.* 1980: 10). Du coup, il peut introduire l'inférence réelle de *la poubelle est pleine*. On s'aperçoit que le locuteur B n'a pas compris l'implicite et que c'est *càd* qui déclenche l'inférence *il faut la vider*.

Cette caractéristique, à savoir pouvoir légitimer l'énonciation de Y, différencie aussi *càd* d'un connecteur davantage argumentatif comme *de ce fait* (Roulet *et al.* 1985: 140-145):

- (13) Alex ne répond pas au téléphone. *C'est-à-dire qu'*il a déménagé.  
(13') ? Alex ne répond pas au téléphone. *De ce fait*, il a déménagé.

On peut gloser (13) par *le fait qu'il ne répond pas au téléphone veut dire qu'il a déménagé*. *Càd* présuppose que le locuteur est au courant d'un éventuel déménagement d'Alex, ce qui permet au locuteur d'inférer *il a déménagé* et de prendre comme justification le

fait qu'il ne réponde pas au téléphone. La réalisation du fait *Alex-ne pas répondre-téléphone* entraîne qu'il devient *possible* de poser que le fait *il-avoir déménagé* est réalisé. Il est intéressant de signaler que la caractéristique de *càd* d'être compatible avec des énoncés où le locuteur prend en charge son énonciation est largement exploitée par les interviewers. Il n'y a par ailleurs rien d'étonnant à ce que *càd* soit fréquemment employé dans les interviews comme un récapitulatif (*càd que vous pensez que...*), car il permet d'indiquer que l'énoncé de l'interlocuteur est inféré de l'énoncé produit par le locuteur. En somme, ce type d'emplois de *càd* peut être caractérisé comme une «reformulation inférentielle synthétisante»<sup>4</sup> : le raisonnement inférentiel permet d'introduire aisément en Y un récapitulatif de X (Zenone 1983 et Rossari et Jayez 1996).

*Càd*, dans un contexte dialogique peut porter sur l'assertion de X et introduire en Y une conclusion à valeur généralisante et/ou restrictive. Le marqueur se greffe, le plus souvent, sur une interprétation personnelle du locuteur inférée à partir d'un implicite :

- (14) A: La belle voix, c'est un don divin, mais par la suite soit on la met en valeur, soit on la laisse inexploitée. Quelqu'un peut naître avec une voix magnifique, mais il peut finalement ne pas devenir un artiste.  
 B: *C'est-à-dire que* ça ne suffit pas d'avoir une belle voix, il faut la cultiver aussi.  
 (càd oral)

Comme cela se sait, dans le contexte spécifique des interviews, l'interviewer peut avoir recours à des énoncés paraphrastiques pour 'obliger' l'intervu(e) à expliquer, à décrire, à rendre plus clair, à approfondir ses paroles ou encore à admettre explicitement quelque chose qui est resté sous-entendu. D'une manière générale, selon Labov et Fanshel (1977: 100), l'interviewer connaît déjà les réponses, mais il agit toujours en ayant en tête la présence d'un troisième 'sujet', c'est-à-dire du lecteur ou de l'auditeur qui est invisible, mais fort présent. Les paraphrases devraient être neutres en surface, sans la marque de l'interviewer, ce qui n'est pas toujours le cas. En (14), l'interviewer reste effectivement neutre et reprend l'énoncé du locuteur A pour en donner une synthèse conclusive dans le discours Y. La paraphrase n'est pas polémique puisqu'elle va dans le même sens que les propos du locuteur A. *Càd* introduit la synthèse de X et marque que le locuteur B décide, par sa propre initiative, de procéder à une reformulation de X. En revanche, en (15):

- (15) A: Quand par exemple certains se sont rassemblés autour de lui, euh, lui, il en a éloigné d'autres qui étaient des proches collaborateurs depuis longtemps. Il avait déclaré à l'époque que cela était nécessaire pour le soi-disant renouvellement du gouvernement. Enfin, il a essayé de faire ce qu'il croyait être bon pour la France, selon son jugement.

---

<sup>4</sup> On peut voir, à l'aide d'un autre exemple, que *càd* introduit une conclusion explicite (marquée par *j'arrive à ma conclusion*) tout en indiquant que *X est à interpréter ainsi*: «Le taux de chômage n'arrêtera pas de baisser, Monsieur Poivre d'Arvor, *càd*, et j'arrive à ma conclusion, que toutes les Françaises et tous les Français doivent travailler dans le même sens que notre gouvernement» (càd oral).

B: *C'est-à-dire* qu'il s'est lancé dans des actions précipitées et qu'il a fait le mauvais choix

A: Ce n'est pas moi qui dis ça. C'est votre constat et celui de la presse. (càd oral)

la conclusion proposée par l'interviewer a un caractère polémique dans le sens où la valeur énonciative de *càd* est de mettre en cause l'opinion de celui auquel le discours est adressé en lui faisant endosser la validation de la proposition reformulée. La marque reste en surface plus neutre avec *càd* qu'avec un *vous voulez dire* par exemple. Toutefois, le locuteur A réagit en refusant de prendre en charge l'énoncé de l'interviewer: «c'est votre constat et celui de la presse».

La spécificité de *càd*, par rapport aux autres marqueurs de raisonnement, tient au fait que sa valeur fondamentale n'est pas d'introduire une conséquence. Cette spécificité tient à la fois à sa valeur sémantique (elle indique la conformité à ce qui vient d'être énoncé ou à ce que l'on constate dans la situation d'énonciation) et à sa valeur anaphorique. Il assure par conséquent des emplois consécutifs d'une manière différente de celles des autres marqueurs de consécution. Dans le cas de *càd*, l'opération de l'anaphore qu'il marque induit qu'il ne met pas seulement en relation deux énoncés; il reprend X dans Y et offre à Y la légitimité de son assertion en reprenant le contexte antérieur auquel il confère un statut de preuve ou de «raison de comprendre Y» (Zenone 1983). Cette valeur de *càd* est encore plus claire dans les enchaînements abductifs dont il est question dans la section suivante.

### 2.3 *C'est-à-dire* et les enchaînements abductifs

D'une portée voisine à celle des deux emplois que nous venons d'examiner, nous trouvons le cas de figure où *càd* annonce une conclusion qui découle d'un X (implicite et/ou explicite). Ce troisième emploi se distingue des deux précédents par le fait que *càd* introduit un segment qui découle d'un raisonnement inférentiel de type abductif. Eggs (1994) explique que, dans le cas de l'abduction, l'argumentation passe par des indices tandis que pour la déduction, elle passe par le vraisemblable (Walton 2001). De même, le propre du type d'opérations marquées par *càd* est de présenter Y comme *plausible* et non pas comme un fait *certain*: Y est l'une des causes possibles qui fait que l'on peut énoncer X (Rossari 1996 et 2000). *Càd* qualifie l'état de choses précédent comme entretenant une relation sémantique de raison, de motif avec celui introduit. Autrement dit, *càd*, en n'acceptant que la relation effet-cause, est sensible à la direction sémantique intervenant entre les états de choses représentés. On peut vérifier que l'emploi du marqueur est plus naturel quand la direction de la relation va de l'effet à la cause que quand elle va de la cause à l'effet à l'aide des énoncés (16) à (18):

(16) Son permis lui a été retiré. *C'est-à-dire* qu'il a commis plusieurs infractions routières.

(16')?? Il a commis plusieurs infractions routières. *C'est-à-dire* que son permis lui a été retiré.

(17) Il boit trop, *c'est-à-dire* qu'il est malheureux.

(17')?? Il est malheureux, *c'est-à-dire* qu'il boit trop (Rossari 1996 sans *càd*)

(18) Vous avez voté pour Le Pen, *c'est-à-dire* que vous acceptez sa politique. (*càd* oral)

(18')??? Vous acceptez la politique de Le Pen, *c'est-à-dire* que vous avez voté pour lui.

On remarque que *càd* mobilise la récupération d'une inférence pour obtenir Y: «quand on boit trop, c'est en général qu'on est malheureux» (Rossari 1996: 274-275). Il établit ainsi une relation d'implication qui permet de passer de la vérité de X à celle de Y *via* le recours à une prémisse implicite. En (18'), par exemple, quelqu'un peut accepter la politique de Le Pen sans forcément voter pour lui. On peut envisager à la place de *càd* un connecteur typique des relations effet-cause, *donc*. À la différence de *donc* qui peut figurer dans des configurations causales directes du type X→cause Y, où X est la cause et Y la conséquence, *càd* apparaît beaucoup plus facilement dans des configurations causales inversées du type abductif, X→abduct. Y, où X est la conséquence et Y la cause:

(18'') Vous avez voté pour Le Pen, *donc* vous acceptez sa politique.

(18''') Vous acceptez la politique de Le Pen, *donc* vous avez voté pour lui.

S'il est plus naturel de trouver *càd* dans des raisonnements abductifs, c'est parce qu'il est censé fournir une explication, une justification à propos du segment X: l'état de choses décrit par l'énoncé X est une «manifestation de la conséquence et l'état de choses décrit par l'énoncé Y est une manifestation de la cause» (Rossari 2000: 49). Par ailleurs, *càd* implique que l'opération à gauche du connecteur garantisse le succès de la seconde, (à droite du connecteur): pour que l'opération soit réussie, la mise en relation entre les deux opérations doit être fondée sur un cheminement causal abductif. Si on essaie d'utiliser une conjonction telle que *parce que* pour expliciter le rôle justificatif et la légitimité de *càd*, on s'aperçoit que cela n'est possible que dans le cas de l'abduction:

(19) Vous avez voté pour Le Pen, *parce que* vous acceptez sa politique.

(19')?? Vous acceptez la politique de Le Pen, *parce que* vous avez voté pour lui.

Il est important de noter que *càd* obéit à un principe d'informativité qui postule que *càd* Y doit être toujours plus informatif que X (Vassiliadou 2004: 314) et que, selon les observations d'Eggs (1994: 52), «accomplir un argument par l'indice» n'est pas «trivial», mais «apporte évidemment une connaissance nouvelle». Ainsi, un argument du type déductif paraît trivial, car la conclusion est déjà incluse dans l'énonciation de X. En revanche, dans le cas des opérations abductives, la conclusion est toujours présentée comme une connaissance nouvelle, ce qui est en accord avec le principe de l'informativité auquel obéit *càd*. Dans les exemples (16)-(18), *càd* ne porte pas sur le fait X, mais sur «l'acte directeur» de l'énoncé pour reprendre la terminologie de Roulet *et al.* (1985) où l'argument *càd* Y vient appuyer le fait énoncé et/ou inféré X. On aurait affaire, selon Roulet *et al.* (1985: 130-132), à une «fonction interactive d'explication». L'argument introduit par le marqueur est présenté comme à la fois nouveau et pris en charge par le locuteur. Toutefois, cela ne dépend pas de *càd*, mais du type de raisonnement sur lequel s'appuie la relation causale (ici de type abductif). Rossari *et al.*

(2004: 58) signalent aussi que les discours de type abductif font « apparaître une prise en charge du locuteur en ce qui concerne l'événement introduit par [le marqueur] plus forte que dans les discours déductifs ». Enfin le locuteur, en employant *càd*, évalue l'acte d'intervention et le présente comme une justification de X. On observe alors que *càd* ne se contente pas de se greffer sur une inférence implicite afin d'annoncer une conclusion, mais il explicite, il justifie l'inférence en question. Par ailleurs, un cheminement de type abductif s'appuie souvent sur les croyances du locuteur. Il n'est ainsi pas étonnant de trouver *càd* avec des emplois illocutifs comme dans (20) où *càd* marque le lien entre un fait et un énoncé: le fait X « il n'arrête pas de dire qu'il veut changer de travail » justifie l'énonciation de Y qui est, en quelque sorte, une conclusion du locuteur concernant l'état de Pierre:

- (20) Pierre n'arrête pas de dire qu'il veut changer de travail. *C'est-à-dire qu'il ne doit pas être très content de ce qu'il fait.*

### 3. C'est-à-dire et l'argumentation: discussion

Il va sans dire que notre marqueur sous-tend souvent une relation de discours plus spécifique qu'un simple enchaînement reformulatif. Il y a en effet une dépendance forte entre *càd* (et ce qu'il implique) et les constituants qu'il relie. Il peut ainsi, dans le discours argumentatif, scander les enchaînements discursifs et intervenir là où le locuteur prend appui sur lui-même (ou sur son interlocuteur) dans un mouvement à la fois *explicatif*<sup>5</sup> et *justificatif*. Or, comme le notent fort bien Murat et Cartier-Bresson (1987: 13), *càd* ne peut que donner une consigne; « encore faut-il pour l'appliquer, pouvoir reconstruire une relation plausible entre les termes ». En effet, même si *càd*, en tant que mot du discours, est pourvu d'une fonction communicative minimale, il n'accepte pas pour autant n'importe quelle combinaison entre X et Y. En résumé, *càd*, comme tous les connecteurs, impose des contraintes non seulement sur le type des entités qu'il connecte (on a vu par exemple que, contrairement à *de ce fait*, il accepte que l'unité gauche soit pourvue d'une valeur illocutoire autre que l'assertion), mais aussi sur la nature de la relation d'implication (déduction *vs* abduction). Par ailleurs, *càd* comprend dans son sens descriptif l'instruction dynamique de *à dire* et cela lui permet de se greffer sur des inférences, sur des actes illocutoires ainsi que de présenter un discours à venir comme une explication, une justification ou encore une conclusion. Reste à voir plus en détail ses spécificités par rapport à d'autres marqueurs davantage argumentatifs.

<sup>5</sup> Pour une discussion sur la différence entre argumentation et explication, voir Walton (2004).

*Références bibliographiques*

- Anscombe, Jean-Claude (1995). Topique 'or not' topique: formes topiques intrinsèques et formes topiques extrinsèques. *Journal of Pragmatics* 24: 115-141.
- Authier-Revuz, Jacqueline (1987). L'auto-représentation opacifiante de dire dans certaines formes de couplage. *DRLAV* 36-37: 55-103.
- Bach, Carme (1996). Reformular: una operació argumentativa asèptica? Estudio del connector de reformulació parafràstica *és a dir*. *Sendebar* 7: 255-271.
- Bazzanella, Carla (1990). Phatic Connectives as Interactional cues in spoken Italian. *Journal of Pragmatics* 14: 629-647.
- Berrendonner, Alain (1983). 'Connecteurs pragmatiques' et anaphores. *Cahiers de linguistique française* 5: 215-246.
- Bourcier, Danielle & Sophie Bruxelles (1995). Une approche sémantique de l'argumentation juridique. Dire et *c'est-à-dire*. *L'Année sociologique* 45/1: 35-57.
- Carel, Marion & Oswald Ducrot (1999). Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative. *Langue française* 123: 6-26.
- Carston, Robyn (2004). Explicature and Semantics. In: Davis, S. & B. Gillon (eds.). *Semantics: A Reader*. Oxford: Oxford University Press, 817-845.
- Charolles, Michel, & Danielle Coltier (1986). Le contrôle de la compréhension dans une activité rédactionnelle: Éléments pour une analyse des reformulations paraphrastiques. *Pratiques* 49: 51-66.
- Dascal, Marcelo, Frans Van Eemeren, H., Eddo Rigotti, Sorin Stati, & Andrea Rocci (eds.) (2005). Dialogue, Argument, Controversy. *SComS* Special Issue: 1-20.
- Dendale, Patrick & Walter De Mulder (1996). Déduction ou abduction: le cas de *devoir* inférentiel. In: Guentchéva, Z. (éd.). *L'énonciation médiatisée*. Louvain / Paris: Peeters, 305-318.
- Doury, Marianne (2003). Argumentation et mise en voix; les discours quotidiens sur l'immigration. In: Bondi M. & S. Stati (eds.). *Dialogue Analysis 2000. Selected papers from the 10th IADA Anniversary Conference, Bologna 2000*. Tübingen: Niemeyer Verlag, 173-183.
- Ducrot, Oswald (1980). *Les échelles argumentatives*. Paris: Minuit.
- Eemeren, Frans H. van & Rob Grootendorst (2004). *A systematic theory of Argumentation*. Cambridge: CUP.
- Eggs, Ekkehard (1994). *Grammaire du discours argumentatif*. Paris: Kimé.
- Hybertie, Charlotte (1996). *La conséquence en français*. Paris: Ophrys.
- Labov, William & David Fanshel (1977). *Therapeutic discourse: psychotherapy as conversation*. New York: Academic Press.
- Leroy, Sarah (2005). *Sécurité, donc sûreté*. L'emploi de *donc* marqueur de glose. In: Steuckardt A. & A. Niclas-Salminen. *Les marqueurs de glose*. Aix-en Provence: PUP, 159-170.
- Murat, Michel & Bernard Cartier-Bresson (1987). *C'est-à-dire* ou la reprise interprétative, *Langue française* 73: 5-15.
- Norén, Coco (1999). *Reformulation et Conversation*. De la sémantique du topos aux fonctions interactionnelles. Uppsala: Studia Romanica, Upsaliensia 60.
- Perelman, Chaïm & Lucie Olbrechts-Tyteca (1958). *La nouvelle rhétorique*. Traité de l'argumentation. 2 vol. Paris: PUF.

- Plantin, Christian (1990). *Essais sur l'argumentation. Introduction à l'étude linguistique de la parole argumentative*. Paris: Kimé.
- Rossari, Corinne (1996). Les marques de la consécution: propriétés communes et distinctives à la lumière de *donc*, *de ce fait*, et *il en résulte que*. In: Muller, C. (éd.). *Dépendance et intégration syntaxique: subordination, coordination, connexion*. Tübingen: Niemeyer Verlag, 271-283.
- Rossari, Corinne (2000). *Connecteurs et relations de discours: des liens entre cognition et signification*. Nancy: Presses Universitaires de Nancy.
- Rossari, Corinne & Jacques Jayez (1996). *Donc* et les consécutifs. Des systèmes de contraintes différentiels. *Linguisticae Investigationes* XX/1: 13-28.
- Rossari, Corinne, Anne Beaulieu-Masson, Corina Cojocariu, Anna Razgouliaeva (2004). *Au tour des connecteurs. Réflexions sur l'énonciation et la portée*. Berne: Peter Lang.
- Roulet, Eddy, Antoine Auchlin, Jacques Moeschler, Christian Rubattel & Marianne Schelling (1985). *L'articulation du discours en français contemporain*. Berne: Peter Lang.
- Stati, Sorin (1990). *Le transphrastique*. Paris: PUF.
- Stati, Sorin (2002). *Principi di analisi argomentativa*. Bologna: Patron.
- Vassiliadou, Hélène (2004). *Les connecteurs c'est-à-dire (que) en français et diladi en grec. Analyse syntaxique et sémantico-pragmatique*. Thèse de Doctorat. Strasbourg: Université Marc Bloch.
- Vassiliadou, Hélène (à par.). Quand les voies de la reformulation se croisent pour mieux se séparer: *à savoir, autrement dit, c'est-à-dire, en d'autres termes*. In: Schuwer M. & M.-C. Le Bot (éds.). *Voies de la reformulation: contraintes, objectifs, stratégies*. Rennes: PUR.
- Walton, Douglas (2001). Abductive, presumptive and plausible arguments. *Informal Logic* 21/2: 141-169.
- Walton, Douglas (2004). A new dialectical theory of explanation, *Philosophical Explorations* 7/1: 71-89.
- Zenone, Anna (1983). La consécution sans contradiction: *donc, par conséquent, alors, ainsi, aussi* (2<sup>ème</sup> partie). *Cahiers de Linguistique Française* 5: 189-214.